

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2018

Université Paris I Panthéon-Sorbonne, salle 6
12 place du Panthéon 75005 Paris à 15h

La séance est ouverte par Catherine Kintzler, première vice-présidente de la Société française de philosophie et Présidente par intérim, en raison de la démission, pour raison de santé, de Didier Deleule. Lecture est faite, en ouverture de séance, de la lettre de démission du Président Deleule.

Le Conseil d'administration réuni comporte 14 membres présents et quatre membres représentés par des procurations.

Son objet est de procéder au remplacement d'un de ses membres, Gérard Jorland trésorier en titre de la Société française de philosophie jusqu'à son décès le 22 août 2018.

Il n'est pas nécessaire, dans ce cas précis, de convoquer l'Assemblée générale. Lecture est faite de l'article 5 des statuts de la SFP :

Article 5 – L'association est administrée par un Conseil de vingt-cinq membres élus au scrutin secret et à la majorité par l'Assemblée des membres sociétaires, et pour une durée de six ans. Ils sont choisis parmi les membres sociétaires. Les membres sortants sont rééligibles. Le conseil nomme lui-même parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau comprenant : un président, un premier, un second et un troisième vice-présidents, un secrétaire-général, un secrétaire-général adjoint, un trésorier-général et un responsable des relations internationales. Le vote par correspondance est admis. En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée générale des membres sociétaires. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le conseil est chargé de pourvoir à tous les intérêts matériels, moraux et scientifiques de la Société. Le président ou à défaut le premier vice-président représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le Bureau présente un candidat, Laurent Jaffro, afin de pourvoir au remplacement de Gérard Jorland au sein du CA. Laurent Jaffro, professeur de philosophie morale à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, membre sociétaire de la Société française de philosophie depuis 2008, procède à sa présentation et



expose les raisons et les objectifs de sa candidature. Il se retire au moment du vote.

Il est élu par un vote à bulletins secrets à l'unanimité (14 votants/14 présents auxquels s'ajoutent les quatre procurations : 18 votes favorables/18). En conséquence, Laurent Jaffro assurera la fonction de trésorier au sein du Bureau, ce dont les présents le remercient.

Une Assemblée générale extraordinaire est fixée au 19 janvier à 14h30 afin de procéder définitivement au remplacement du membre du CA. Le C.A, également convoqué, se retirera alors pour élire en son sein un nouveau trésorier ; il procédera aussi à l'élection d'un nouveau président.

La séance s'achève à 16h, laissant place à la conférence prévue ce jour.

Fait à Paris, le 18 novembre 2018.

Anne BAUDART
Secrétaire générale



Catherine KINTZLER
Présidente par intérim

